

LE MERCREDI 1^{ER} JUIN 2011

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 1^{er} juin 2011, à 20 h 16, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Dany Ouellet
Michel Tardif

Absence

Louis-Georges Désaulniers

Les représentants du comité de parents :

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Remercie les membres du personnel pour tous ces gestes qui ont fait la différence auprès des élèves.
- . Incite les élèves à fournir le dernier effort nécessaire pour réussir, avec succès, leur année scolaire.
- . Rappelle aux parents l'importance d'encourager leur(s) enfant(s) dans le dernier droit de l'année scolaire.
- . Saison des spectacles dans les écoles : invite les parents, les gens de la communauté et les membres du Conseil des commissaires à y assister en grand nombre.
- . Ordre du mérite scolaire 2011 en Outaouais : distinction honorifique remise à M. Maurice Groulx, directeur général retraité de la CSCV.
- . Congrès de la Fédération des commissions scolaires de l'Outaouais (FCSQ) : réélection de Mme Josée Bouchard à la présidence et élection de M. Richard Flibotte à la vice-présidence.

Parole aux commissaires

Monsieur Luc Trottier

- . Festival des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec, à Sherbrooke :
 - . Harmonie de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau : 1^{ère} position dans la catégorie C-2 régulier;
 - . Harmonie Contre-Temps de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin : 3^e position dans la catégorie C-2 régulier;
 - . Harmonie le Prélude de l'école St-Laurent : 1^{ère} position dans la catégorie G2.

Monsieur Claude Benoît

- . Spectacle *Quali'art* (14^e édition) : félicitations adressées aux élèves, à l'équipe-école et à la responsable du projet, Mme Josée Lacoste.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Souhaits de joyeux anniversaire à M. Raynald Goudreau, directeur général.

1394

Madame Cécile Gauthier

- . 27^e Gala mérite jeunesse du Club Optimiste de Buckingham : 97 élèves honorés
- . Ordre du mérite scolaire 2011 en Outaouais : remerciements adressés à M. Marc Beaulieu pour la qualité de l'hommage rendu à M. Maurice Groulx.

Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne le travail accompli par les organismes communautaires du territoire.
- . Service animation jeunesse Outaouais (SAJO) : tenue de l'assemblée générale annuelle.
- . Fait état des activités tenues dans le cadre du projet *Bouffée d'oxygène* de SAJO auprès des écoles J.-M.-Robert, Louis-Joseph-Papineau et Sainte-Famille / aux Trois-Chemins.
- . Gala jeunesse Petite-Nation : remerciements adressés à Transcontinental

Monsieur René Langelier

- . Tour cycliste du Lac-Simon
- . Activités d'initiation à la pêche au cours de la fin de semaine

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Défi têtes rasées à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin au profit de la Fondation Claude-Charlebois
- . Mot d'encouragement à l'intention des enseignants dans le dernier droit de l'année scolaire

Monsieur Jean-Marc Lavoie

- . Centre nautique de la Lièvre : tenue d'un concours de dessin. Remerciements adressés aux élèves pour leur participation. Annonce du gagnant lors de la journée nautique du 18 juin prochain.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Marche au profit de la Fondation Claude-Charlebois, le 9 juillet prochain.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RÉSOLUTION 86 (2010-2011)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2011****RÉSOLUTION 87 (2010-2011)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 4 mai 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Rapport des groupes de travail****Comité relatif aux ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :**

- . Budget 2011-2012

Comité culturel par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Fait état des projets financés via les trois volets de la politique culturelle (culture, sports ainsi que sciences et technologies).
- . Remerciements adressés aux porteurs de dossiers : Mme Brigitte Lussier (sciences et technologies), M. François Monière (sports) et Mme Nathalie Chabot (culture).

Comité relatif aux ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Bilan du Gala des commissaires
- . Bilan des activités de reconnaissance 2010-2011
- . Journée d'accueil
- . Nouvelles conventions collectives
- . Fil d'Ariane
- . Prochaine rencontre, le 15 juin

1395

Intelligence Papineau par monsieur le commissaire René Langelier :

- . Prolongement du réseau de tours de transmission
- . Proposition d'emprunt
- . Élection du comité exécutif
- . Stratégie publicitaire

Fil d'Ariane par monsieur le commissaire René Langelier :

- . Tenue du Gala silhouette, le 18 mai dernier : 6 gagnants dans deux catégories (maintien et transformation extrême).
- . Félicitations adressées aux participants

Comité relatif aux services éducatifs par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie :

- . Comité élargi portant sur les situations d'urgence – présentation par un policier de la Sûreté du Québec
- . Formation sur les situations d'urgence

RENOUVELLEMENT DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE MÉGALINK – OCTROI D'UN CONTRAT**RÉSOLUTION 88 (2010-2011)**

Attendu les demandes directes de services effectuées auprès des entreprises Bell Canada, Télus, Allstream et Emercon par la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour le renouvellement du contrat pour le service téléphonique Mégalink;

Attendu que la compagnie Bell Canada est la seule actuellement équipée pour nous fournir les PRI au centre administratif, à Gatineau, ainsi qu'à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les contraintes budgétaires et les coûts du précédent contrat;

Attendu les discussions lors du comité relatif aux technologies de l'information et des communications lors de la rencontre du 21 mars dernier;

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît;

QUE le contrat pour le service téléphonique Mégalink soit octroyé à la compagnie Bell Canada pour la somme de 2 362,00 \$ / mois pour une durée de 5 ans, soit 28 344,00 \$ / année assorti d'un supplément de 1 400,00 \$ / année pour l'entretien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**POLITIQUE RELATIVE À LA RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 – ADOPTION****RÉSOLUTION 89 (2010-2011)**

Attendu les termes de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les discussions et la recommandation du comité consultatif de gestion lors des rencontres du 16 février et du 13 avril 2011;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors des rencontres du 21 février et du 30 mai 2011;

Attendu la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents lors de la rencontre du 17 mars 2011;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 1^{er} juin 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

1396

QUE le Conseil des commissaires adopte l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative à la répartition des ressources financières 2011-2012 », le tout tel que déposé (Réf. Recueil de gestion – 5232-03-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET 2011-2012 – ACCEPTATION

RÉSOLUTION 90 (2010-2011)

Attendu que conformément à la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

Attendu que ce budget prévoit un déficit d'exercice égal à 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2010 exception faite de la valeur comptable nette des terrains;

Attendu que l'évaluation uniformisée établie au montant de 3 815 404 108 \$ a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2011-2012;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 30 mai 2011;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 1^{er} juin 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de services de la dette 2011-2012, soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée sous réserve de l'adoption du Règlement sur le calcul pour le produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE 2011-2012 – MODIFICATIONS

RÉSOLUTION 91 (2010-2011)

Attendu les termes de la résolution 77 (2010-2011) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 – acceptation »;

Attendu les demandes formulées par le service des ressources éducatives à l'égard de l'ajout de ressources au niveau du personnel d'encadrement;

Attendu les besoins de plus en plus grands au Service des technologies de l'information et des communications;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors de la séance régulière du 4 mai 2011;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

1397

QU'UN demi-poste à la coordination du Service des ressources éducatives et qu'un demi-poste à la direction du Service des technologies de l'information et des communications soient ajoutés à l'organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012;

QUE l'organisation administrative du personnel-cadre 2011-2012 soit modifiée en conséquence;

QUE le poste de coordonnateur au Service des ressources éducatives soit pourvu dans le cadre d'un appel de candidatures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT DES ÉLÈVES – ADOPTION

RÉSOLUTION 92 (2010-2011)

Attendu les termes des articles 291 à 301 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les discussions des membres du Comité consultatif du transport des élèves, lors des rencontres du 14 décembre 2010, du 14 février 2011 et du 18 avril 2011;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 19 janvier 2011;

Attendu la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents lors de la rencontre du 7 février 2011;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 26 janvier et du 20 avril 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le Conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative au transport des élèves », le tout tel que déposé;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Recueil de gestion – 5231-05-01).

Monsieur le commissaire Marc Carrière propose que l'article 6.2.k soit retiré du projet de politique.

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote sur l'amendement.

POUR : Claude Auger, Marc Carrière, Jocelyn Fréchette, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Claude Auger propose un ajout à la politique à l'effet que le privilège d'utiliser le transport scolaire soit retiré aux élèves qui fréquentent le service de garde à raison de cinq (5) jours par semaine afin de rendre ces places disponibles au bénéfice d'autres élèves.

Monsieur le commissaire Jacques D'Août demande le vote sur l'amendement.

POUR : Claude Auger, Marc Carrière, Jocelyn Fréchette, René Langelier, Carl G. Simpson, Michel Tardif

1398

CONTRE : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose que l'article 7.12.a du projet de politique soit modifié afin que tout instrument de musique, peu importe sa taille, puisse être transporté dans les autobus.

Monsieur le commissaire René Langelier demande le vote sur l'amendement.

POUR : Marc Beaulieu, Cécile Gauthier, René Langelier, Sylvain Léger, Dany Ouellet

CONTRE : Claude Auger, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Alexandre Iracà, Jean-Marc Lavoie, Raymond Ménard, Carl G. Simpson, Michel Tardif

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote sur la proposition principale.

POUR : Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Claude Auger

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR, À PLAISANCE – OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDE

RÉSOLUTION 93 (2010-2011)

Attendu les termes de l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu la demande du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur à l'effet d'ouvrir un service de garde dans cette école;

Attendu les termes de la « Politique relative aux services de garde en milieu scolaire »;

Attendu la recommandation du directeur de l'établissement;

Attendu la recommandation des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QU'UN service de garde en milieu scolaire soit ouvert à l'école Sacré-Cœur, à Plaisance, pour l'année scolaire 2011-2012;

QUE cette décision soit revue au plus tard en mai 2012 afin de s'assurer de la viabilité à long terme de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FIN DE LA PROBATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION 94 (2010-2011)

Attendu les termes du contrat d'engagement intervenu entre la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau;

1399

Attendu que ledit contrat prévoit une période probatoire d'une année à compter de l'entrée en poste officielle de monsieur Goudreau, le 25 mai 2010;

Attendu que le comité de gouvernance et d'éthique, après échanges et discussions, recommande la fin de la période probatoire prévue audit contrat;

Il est proposé par monsieur le commissaire Alexandre Iracà;

QUE le Conseil des commissaires prenne acte de la fin de la période de probation d'une année, du directeur général, monsieur Raynald Goudreau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président du Conseil des commissaires, M. Alexandre Iracà, remercie le directeur général pour son excellent travail.

Le directeur général, M. Raynald Goudreau, remercie les membres du Conseil des commissaires et les employés de la commission scolaire pour leur appui.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE MÉCANIQUE ET DE LA VENTILATION À L'ÉCOLE DU BOISÉ, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 95 (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres public 2009AMT0929FI02 phase 2 pour des travaux d'aménagement de la salle mécanique et de la ventilation à l'école du Boisé, à Gatineau;

Attendu l'offre reçue et ouverte :

- Construction SRL 6523706 Canada inc.247 888,00 \$
18, rue de Valcourt, unité 2, Gatineau (Québec) J8T 8G8

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Construction SRL 6523706 Canada inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 30 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le contrat pour des travaux d'aménagement de la salle mécanique et de la ventilation à l'école du Boisé, à Gatineau, soit adjugé à la firme Construction SRL 6523706 Canada inc. pour la somme de deux-cent-quarante-sept-mille-huit-cent-quatre-vingt-huit dollars (247 888,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE RÉFECTION DES FINIS INTÉRIEURS, DE L'ÉCLAIRAGE ET DE SALLES DE BAIN À L'IMMEUBLE PROVIDENCE, À ST-ANDRÉ-AVELLIN – ADJUDICATION
--

RÉSOLUTION 96 (2010-2011)

Attendu l'appel d'offres public 2009MMB0904FI01 phase 1 pour des travaux de réfection des finis intérieurs, de l'éclairage et de salles de bain à l'immeuble Providence, à St-André Avellin;

Attendu que les travaux consistent en la réfection des finis intérieurs, des plafonds, de l'éclairage des corridors communs, de la rénovation complète de deux (2) salles de bain à l'étage ainsi que de travaux de peinture;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

	1400
- Construction Vic Prud'homme inc.	91 000,00 \$
11, rue Principale, Plaisance (Québec) J0V 1S0	
- Defranc inc.	106 422,00 \$
55, rue Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7	
- DMA Construction.....	137 000,00 \$
50 A, boulevard St-Raymond, Gatineau (Québec) J8Y 1R7	
- Michel Emery Entrepreneur Général inc.	Non conforme
115, rang St-Joseph Ouest, St-André Avellin (Québec) J0V 1W0	

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Construction Vic Prud'homme inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 30 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des finis intérieurs, de l'éclairage et de salles de bain à l'immeuble Providence, à St-André Avellin, soit adjugé à la firme Vic Prud'homme inc. pour la somme de quatre-vingt-onze-mille dollars (91 000,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette quitte son siège, il est 21 h 47.

PROTOCOLE D'ENTENTE VISANT L'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉCO-VERT À L'ÉCOLE MARIA-GORETTI, À THURSO – AUTORISATION DE SIGNATURE
--

RÉSOLUTION 97 (2010-2011)

Attendu les démarches effectuées par le comité cour d'école de l'école Maria-Goretti;

Attendu que la MRC de Papineau s'est engagée, dans le cadre du Pacte rural 2007-2014, à verser une subvention de 10 000 \$ pour l'aménagement du parc Éco-Vert de l'école Maria-Goretti;

Attendu qu'un protocole d'entente a été élaboré à la satisfaction des deux parties;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 mai 2011;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 30 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau et le directeur de l'école Maria-Goretti, monsieur Daniel Bellemare, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la MRC de Papineau concernant l'aménagement d'un parc Éco-Vert à l'école Maria-Goretti, à Thurso.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1401

Monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette reprend son siège, il est 21 h 49.

POLITIQUE RELATIVE À LA COMMANDITE – ADOPTION

RÉSOLUTION 98 (2010-2011)

Attendu le mandat confié au comité relatif aux affaires financières et matérielles à l'effet d'élaborer une politique relative à la commandite;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion lors des rencontres du 22 septembre 2010 et du 19 janvier 2011;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors des rencontres du 4 octobre 2010, du 29 novembre 2010, du 21 février 2011 et du 30 mars 2011;

Attendu la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents lors de la rencontre du 21 avril 2011;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement;

Attendu la recommandation du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE soit adopté l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative à la commandite », le tout tel que déposé (Référence – Secrétariat général).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACHAT REGROUPÉ DANS LE DOSSIER LAIT-ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

RÉSOLUTION 99 (2010-2011)

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de procéder à un achat regroupé pour le dossier lait-école;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 30 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de Lait-école pour l'année scolaire 2011-2012;

QUE la commission scolaire s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

QUE la commission scolaire accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1402

MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE ESTIVALE 2011**RÉSOLUTION 100 (2010-2011)**

Attendu les termes de l'article 201 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3), lequel accorde au directeur général la responsabilité de la « gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire »;

Attendu qu'au cours de la période estivale, il est plus difficile de réunir les membres du Conseil des commissaires et du comité exécutif;

Attendu que durant cette même période, des décisions touchant la gestion et l'administration de la commission scolaire doivent être prises;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau soit autorisé, pour la période du 2 juin au 31 août 2011, à prendre les décisions nécessaires à la gestion et à l'administration de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

QUE lesdites décisions fassent l'objet de discussions préalables avec le président ou le vice-président du Conseil des commissaires, le cas échéant;

QU'UN rapport des décisions ou actions prises par le directeur général soit inclus au rapport de ce dernier, lequel sera déposé lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires qui aura lieu le mercredi 31 août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Questions relatives à la séance****Monsieur Raymond Ménard**

. Rétrocession de l'école Centrale

LEVÉE DE LA SÉANCE**RÉSOLUTION 101 (2010-2011)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 31 août 2011, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 56.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général